

Des buts et des moyens : quel projet autogestionnaire socialiste ?

Catherine Samary

Nombreux ont été les débats sur différents modèles de socialisme, en critique de l'hypercentralisme stalinien, et en liaison avec les tentatives de les réformer¹. L'autogestion yougoslave fut l'objet d'un engouement particulier (en France notamment autour de la CFDT et du PSU). Les courants marxistes antistaliniens ont mis l'accent sur les questions de l'autoorganisation des travailleurs, en soulignant l'apport et les limites de l'autogestion yougoslave sur ce plan². Dans le monde anglo-saxon, une partie des controverses, dès les années 1960, se développa à partir de modélisations mathématiques qui s'inspiraient des approches « néo-classiques »³ (admettant comme « efficient » le marché concurrentiel des produits). Moyennant un certain nombre d'hypothèses sur les comportements « rationnels » des firmes, on a ainsi cherché à « démontrer » soit la supériorité de l'entreprise capitaliste face à la firme autogérée, soit l'inverse... Les défenseurs de l'autogestion ont affiné leurs modèles⁴. Le débat s'est également poursuivi, selon d'autres problématiques marxistes ou néo-keynésiennes⁵. Les controverses plus récentes ont revalorisé l'intérêt porté à l'autogestion notamment sur la base d'une critique des critères d'efficacité et des hypothèses discutables des modèles standards ou encore en soulignant le rôle essentiel de l'environnement institutionnel et des logiques collectives dans le comportement des acteurs sociaux impliqués dans les firmes⁶...

Je ne chercherai pas ici à présenter tous ces débats. Mais on peut en faire émerger au moins une certitude : il n'existe aucune « preuve théorique » de la supériorité d'une forme de propriété sur les autres : chacune d'entre elles peut d'ailleurs produire des « comportements rationnels » différents selon les contextes institutionnels... Autrement dit, la crise de l'autogestion yougoslave « prouve »

¹ Pour n'en citer que quelques uns : Cf. les controverses autour de la place de la loi de la valeur prolongeant les débats Boukharine/Préobrajenski; les controverses Oscar Lange/F.Hayek dans les années 1930 et les discussions autour des projets réformateurs d'Ota Sik en Tchécoslovaquie, ou de W.Brus en Pologne ; les débats Bettelheim/Mandel. On peut trouver une bibliographie sur ces débats et des éléments d'analyse de diverses réformes engagées dans les pays dits socialistes dans C.Samary « Plan, marché et démocratie », Cahiers de l'IIRE, 1992.

² Cf. Notamment l'Anthologie produite par Ernest Mandel : « contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion », Ed. Maspero, 1970 ; C.Samary, « Le marché contre l'autogestion – l'expérience yougoslave », Publisud/La Brèche, 1988.

³ Dans une optique libérale, une des approches les plus marquantes fut celle de B.Ward, « The firm in Illyria : market syndicalism », *American Economic Review* XLVIII, sept. 1958, n°4. Il « démontrait » la supériorité de la firme capitaliste sur la forme autogérée. Ces approches furent combattues par un ardent défenseur de l'autogestion, Jaroslav Vanek. Cf. « The general Theory of Labor Managed Economies », Cornell University Press, 1970. Ces controverses et les débats entre économistes de différentes écoles sur l'autogestion ont été traités dans un ouvrage de 1981, « L'autogestion, un système économique ? », Dunod. On y trouve notamment des contributions d'auteurs yougoslaves comme Branko Horvat, dont de nombreux ouvrages ont été publiés en anglais sur ces questions.

⁴ Cf. notamment les contributions de David Scheikhart « *La démocratie économique, un socialisme véritable et réalisable* » ; et celle de Tony Andréani et Marc Ferray « *De l'autogestion au socialisme associatif* » in « Nouveaux modèles de socialisme », Actuel Marx, PUF, 1993.

⁵ Cf. Les débats Alec Nove/Ernest Mandel élargis à d'autres auteur/e/s comme Diane Elson dans la *New Left review*, n°s 159 (1986), 161 (1987), 169 et 172 (1988). Plusieurs de ces textes ont été partiellement reproduits en français dans la revue Critique Communiste n° 106-107, avril-mai 1991. Lire également un bilan de ces débats dans la deuxième partie de l'article : C. Samary, « Mandel et les problèmes de la transition au socialisme », pp.158-170, in *Le Marxisme d'Ernest Mandel*, Actuel Marx (1998)

⁶ Cf. notamment, H.Gabrié et JL Jacquier, « La théorie moderne de l'entreprise – L'approche institutionnelle », Economica, Paris 1994.. Il faut inclure dans la grande masse des approches critiques des hypothèses dominantes d'efficacité, celles du Prix Nobel d'Economie de 1998, Amartya Sen contestant la séparation de l'éthique et de l'économie.

seulement que l'autogestion n'y était pas dotée des institutions adéquates à la cohérence, aux aspirations des autogestionnaires.

L'analyse concrète des dégâts humains et écologiques associés au bureaucratisme des sociétés dites socialistes ou au capitalisme réellement existant montre que le savoir-faire des travailleurs, l'intelligence humaine demeurent des ressources jusqu'alors inexploitées. Face au libéralisme ravageur, on a là les seuls points d'appui pour transformer les innovations en gains de productivité *progressistes* ; c'est-à-dire soumettant les machines et l'argent, les acquis scientifiques et les ressources naturelles à des critères de gestion éthiques, féministes et écologiques.

C'est bel et bien la propriété du capital et ses critères de profit (imposant une flexibilité régressive comme une réduction de coûts source d'accident pour la santé ou pour les transports) qu'il faut remettre en cause – mais en incorporant dans cette remise en cause le bilan des échecs des pays dits socialistes.

Quelles sont les institutions adéquates à un projet socialiste autogestionnaire – et qui ont manqué, de l'URSS à la Yougoslavie - en passant par la Chine ou Cuba ? Quels sont les fils conducteurs pour en juger ? Je voudrais mettre le statut des êtres humains (donc les rapports de propriété) et la démocratie économique au centre de la réflexion. *Parce qu'il s'agit de trouver les instruments nécessaires à la prise en compte des échecs et à la résolution des conflits entre (et par) les êtres humains concernés, libérés des rapports d'exploitation et d'aliénation. Les moyens doivent être cohérents avec les fins.*

Alec Nove se posait lui aussi les questions d'un « socialisme réalisable »⁷. Mais il rejetait a priori ce qu'il considèrait comme une utopie (au sens d'irréalisable) chez Marx : le rôle du jugement direct, de l'association des producteurs. Toutes les analyses de comportement et de motivations dans le travail, montrent au contraire qu'il y a là un potentiel impossible à mettre pleinement en œuvre dans le cadre de rapports de propriété capitaliste⁸. Et, au cœur de la crise des pays dits socialistes, il y a également un bureaucratisme, une dictature du parti unique qui empêche là aussi la mobilisation de ce qui devait pourtant être la supériorité du socialisme : le savoir-faire humain, mobilisé pour la satisfaction prioritaire des aspirations et besoins des êtres humains eux-mêmes.

Si l'on reprend alors le débat sur les échecs yougoslaves avec pour critère cette logique démocratique autogestionnaire, on peut montrer dans chaque phase quelles institutions brimaient les aspirations autogestionnaires ou les rendaient inefficaces – et en tirer quelques fils conducteurs. Commençons donc par là.

Comprendre la crise de l'autogestion yougoslave

L'introduction des droits d'autogestion dans les entreprises yougoslaves à partir des années 1950 a donné jusqu'au début des années 1980 des « marges » de démocratie sans commune mesure avec ce que tolérait la planification soviétique hypercentralisée, ou ce que n'importe quel système capitaliste n'aurait pu tolérer. Mais, malgré leur évolution dans le temps, on peut dégager une constante limite de ces marges : le système n'a jamais donné aux autogestionnaires les moyens d'une cohérence d'ensemble, articulant des droits de gestion au plan de l'entreprise et l'économie toute entière.

La première phase (1953-1965) connut les plus forts taux de croissance. Mais elle fut interrompue, malgré ses succès, notamment sous pression d'une autogestion « étouffée par le plan » mais aussi sous pression des républiques riches contre des formes de redistribution contestées (souvent opaques). On pouvait alors soit démocratiser soit démanteler le plan... C'est la deuxième

⁷ Cf. Les débats Alec Nove/Ernest Mandel évoqués, NLR

⁸ Cf. Thomas Coutrot « Critique de l'organisation du travail », Repères, La Découverte, 1999.

variante qui fut choisie par le Parti/Etat, préservant ainsi son monopole de pouvoir en élargissant les mécanismes marchands...

La deuxième phase (1965-1974) fut donc au contraire celle d'une « autogestion étouffée par le marché » : les mécanismes de la planification ont été démantelés au profit d'une augmentation du pouvoir des banques et d'une mise en concurrence des entreprises (dotées en même temps de droit de gestion plus grands) sur le marché. Le creusement des écarts de revenus entre entreprises et régions, le développement du chômage et la montée de l'inflation ont suscité une multiplication de grèves ouvrières et universitaires entre 1968 et 1971 contre les inégalités croissantes, contre « la bourgeoisie rouge », *pour une « autogestion de bas en haut » (c'est-à-dire substantiellement pour une planification autogestionnaire encadrant et limitant les rapports marchands)*. Une des questions majeures souvent analysée dans les enquêtes était alors la montée des pouvoirs technocratiques et bancaires, avec des formes de « délégation de pouvoir » des autogestionnaires vers les « experts ». *Les droits de gestion des travailleurs se concentraient sur ce que ceux-ci parvenaient à maîtriser le plus : ce qui relevait du court terme et du concret* : l'affectation des revenus aux revenus et aux fonds de consommation collective, surtout. Mais les questions de « stratégie » d'investissements, de financement, de rapports avec les autres entreprises étaient présentées d'une façon telle par les « experts » (quantités de textes, langage, etc) que la délégation de pouvoir l'emportait... Jusqu'à ce que les conséquences des choix se fassent sentir et provoquent toutes sortes de résistances (perverses pour l'efficacité d'ensemble du système, mais légitimes) et finalement, des grèves. Le régime répondait à ces résistances pour les contenir localement (sans jamais permettre leur prise en compte consciente, collective). Parallèlement, la désagrégation des solidarités entre régions s'exprimait par les revendications émanant des directions des républiques les plus riches (Slovénie et Croatie) visant à conserver l'intégralité des ressources en devises provenant de leurs échanges. *L'absence de transparence et de contrôle public des fonds d'aide aux régions les moins développées au lieu de déboucher sur une démocratisation de leur gestion conduisit à la dislocation des liens entre républiques.*

La dernière phase (1974-1980), avant la crise des années 1980, fut typique des réponses titistes face aux conflits : après avoir réprimé les syndicats, les intellectuels marxistes de l'école de Praxis et les jeunes socialistes de gauche, le régime réprima les nationalistes libéraux ... et il opéra un nouveau tournant constitutionnel en 1974 : les réformes accordaient par en haut ce qui avait été revendiqué (de façon contradictoire) par les-uns et par les autres. D'un côté, en réponse aux mobilisations de la gauche marxiste on limitait le marché par des formes de planification contractuelle et par le démantèlement du pouvoir des technocrates et des banques qui s'était autonomisé dans la phase antérieure : l'autogestion des travailleurs acquérait des droits de gestion plus grands mais en même temps décentralisés au niveau des « unités de base » (ateliers) ; et de l'autre, en réponse aux nationalismes montants, on accentuait la décentralisation économique dans le contrôle des ressources, de la fiscalité, du commerce extérieur... *La répression ayant favorisé tous les mécanismes de repli sur soi et de corruption, on avait donc tous les ingrédients d'un système éminemment conflictuel, sans cohérence, compartimenté à l'extrême dont les ouvertures sur le marché mondial allaient accentuer la fragilité.*

Avec la décennie 1980, la Yougoslavie connut une dette extérieure de 20 milliards de dollars, l'hyperinflation (à trois chiffres) et l'envol du chômage notamment dans les régions à forte démographie (comme au Kosovo). La politique d'austérité imposée par le FMI mit fin aux droits autogestionnaires ; la logique des privatisations et de l'adhésion à l'Union européenne en ordre dispersé acheva de désagréger le système.

Par rapport à la question centrale soulevée plus haut (comment rectifier les échecs ? Comment résoudre les conflits ?), le bilan est clair : il n'y a jamais eu de débats publics, politiques au sens riche, sur ce que pourraient être les critères d'efficacité (les buts, donc) adéquats à la société yougoslave autogestionnaire. Il n'y a donc jamais eu non plus de débats sur les moyens pour y parvenir. Les réformes (trois systèmes différents d'autogestion en trois décennies à partir des années 1950 jusqu'à la crise des années 1980) furent toujours introduites par en haut, sous la pression des contradictions et des conflits – après répression des «dissidences» qu'elles se réclament du marxisme ou du libéralisme, qu'elles s'expriment dans les entreprises ou dans les universités. Et elles furent interrompues également par en haut, sans débat public, pluraliste sur les bilans et les problèmes rencontrés⁹. Au total, les droits reconnus aux travailleurs yougoslaves jusqu'au début des années 1980 leur avait donné une certaine dignité à laquelle ils tenaient et qui se traduisit par des milliers de grèves impuissantes et dispersées pendant la décennie 1980. Les droits acquis – et désormais démantelés – les avaient laissés au mieux piégés au sein de «leur» entreprise, sinon de «leur» atelier. Tel était le seul horizon de gestion et d'organisation un tant soit peu contrôlable par les intéressé/e/s. Alors que les intérêts sociaux communs et la propriété sociale auraient pu contrebalancer la montée des nationalismes, rien ne permettait de gérer collectivement cette propriété. Aucune institution (syndicale ou politique) ni aucune forme globale de représentation des autogestionnaires au plan fédéral n'avait permis de dépasser l'horizon borné des ateliers ou des républiques.

La Ligue des Communistes n'a jamais toléré de pluralisme politique en dehors d'elle ou en son sein – réprimant notamment les courants socialistes critiques. Les valeurs et les buts socialistes furent dévalorisés, réprimés au lieu d'être les points d'appui d'une résolution des conflits et de la crise. Les objectifs socialistes et les approches émancipatrices marxistes étaient massivement populaires dans les années 1960 au sein de l'intelligentsia, de la jeunesse et de la classe ouvrière yougoslaves. L'accumulation de tournants répressifs, de réformes et de contre-réformes sans bilans ont signifié la dégradation morale, le discrédit du projet socialiste et du parti qui était censé le porter. Le tournant vers le libéralisme et le nationalisme dans les années 1980-1990 ont été le prix terrifiant à payer pour cette absence de démocratie : les «valeurs» nationalistes devinrent le point d'appui des diverses bureaucraties «communistes» - chacune revendiquant davantage de pouvoir et de privilèges au nom de «sa» nation. Ce terreau-là avait préparé la transformation de ces bureaucraties en nouvelle bourgeoisie cherchant à contrôler l'appropriation des richesses par la formation d'Etats-nation sur des bases ethniques...

Pourtant, une autre logique était possible, s'appuyant sur les aspirations autogestionnaires que le système avait nourries : mais les restructurations de l'emploi ne pouvaient être acceptées et acceptables pour les travailleurs qu'en préservant le droit au travail, et dans un cadre de justice sociale. Il fallait donc une mise à plat des coûts et gaspillages, incluant une remise en cause des privilèges bureaucratiques qui proliféraient (alors que ces mêmes bureaucrates demandaient aux travailleurs de se serrer la ceinture). Et il fallait un processus de décision et de reconversion solidaire, à l'échelle de la commune, de la branche, de la région, du pays. Le problème était insoluble au niveau de l'entreprise, pire de l'atelier. Les résistances contre des restructurations injustes ne pouvaient que provoquer une hyperinflation reflétant l'incapacité du système à résorber ses coûts selon des mécanismes et des

⁹ Pour l'étude de ces différentes phases et conflits, cf. C. Samary, « Le marché contre l'autogestion, l'expérience yougoslave », La Brèche/Publisud, 1986, ou dans « plan, marché et démocratie » Cahiers de l'IIRE, Amsterdam 1992 (cf. La Brèche).

critères socialement acceptables. *Bref, l'autogestion yougoslave n'était pas dotée d'institutions lui donnant une cohérence d'ensemble adéquate aux aspirations spontanées des travailleurs (sécurité d'emploi, responsabilité, amélioration solidaire des niveaux de vie, libertés).*

Les institutions adéquates à un projet socialiste autogestionnaires ne peuvent se discuter indépendamment du but émancipateur de ce projet.

Des moyens cohérents avec les buts : quel statut du travailleur/citoyen ?

Le droit à l'emploi et le droit à la gestion du travail doivent être une obligation constitutionnelle pour la société socialiste, un droit de l'être humain dans une nouvelle charte universelle - et non pas être le résultat aléatoire des mécanismes marchands et de la propriété privée¹⁰. La remise en cause du salariat comme rapport capital/travail signifie le rejet d'un statut de « marchandise » (achetable ou « jetable ») pour la force de travail, donc le rejet du « marché du travail ». Mais une distinction s'impose : *droit au travail, au plein-emploi, ne signifient pas rigidité* et permanence du poste de travail... On peut donc être à la fois *contre le marché du travail* (au sens indiqué plus haut); *pour* le maintien de revenus monétaires associés au travail selon des barèmes à débattre (permettant des choix de consommation décentralisés); et *pour* la mobilité et la liberté de l'emploi. De multiples propositions tournent autour de l'idée de « contrat d'activité », de « droits de tirage sociaux » ou de « sécurité d'emploi-formation »¹¹ : un revenu universel d'activité serait assuré en fonction d'activités de formation, d'un emploi sous diverses formes possibles et de prise en charge d'activités sociales (notamment le soin à apporter aux enfants, aux retraités et handicapés) tout au long de son cycle de vie. Une « bourse des emplois » (privés et publics) pourrait être gérée par un office public doté de relais régionaux et locaux en liaison avec des Fonds sociaux d'investissements-formation. Ceux-ci seraient chargés d'appliquer les objectifs planifiés (au niveau local, régional, national) mais aussi de recueillir des projets, ainsi que les demandes et offres d'emplois. Les collectivités locales, les directions d'entreprises privées et publiques, les syndicats, mouvements de femmes, de jeunes et associations d'usagers, l'Etat, les organismes de formation permanente... pourraient être partie prenante d'une telle gestion.

Les *stimulants adéquats* à un système autogestionnaire socialiste doivent exclure le droit de licenciement. Autre chose est la recherche collective, solidaire d'une meilleure organisation du travail, ou d'une reconversion d'activités désuètes, qui peuvent impliquer des plans de reconversion-formation, en liaison avec les Fonds sociaux d'investissement. Les stimulants doivent inciter à améliorer la qualité physique des services et produits fournis et d'organisation du travail (ils doivent permettre donc la confrontation du point de vue des producteurs et des usagers). Les gains de productivité, les baisses de coûts cohérents avec une logique autogestionnaire, doivent être mesurés en fonction de toute la chaîne de « travail associé » qui les produit ; ils doivent permettre des économies d'énergie, diminuer les nuisances et le travail pénible,

¹⁰ On peut donc pleinement partager sur ce plan un aspect des analyses stimulantes de Bernard Friot (cf. notamment « Et la cotisation créera l'emploi » – La Dispute, 1999) : la centralité et la dimension universelle du statut du travailleur en temps qu'être humain, citoyen (sur toute sa durée de vie, et quel que soit le statut juridique particulier de son emploi à un moment donné). Mais en exprimant comme « salariat » ce statut, il ne dit rien des droits de gestion de la propriété. On le rejoint lorsqu'il combat les pleins droits du capital et les illusions de l'actionnariat populaire. Mais pourquoi le statut du travailleur ne concernerait pas la gestion des moyens de production. Une gestion qu'on peut « mutualiser », comme B.Frioux propose de le faire pour l'investissement...

¹¹ Cf. notamment les débats autour du rapport Boissonnat (« Le Travail dans vingt ans », Odile Jacob, 1996), notamment A. Supiot (coord.) « Au-delà de l'emploi. Transformation du travail et devenir du travail en Europe », Flammarion, 1999 ; Thomas Coutrot, op. cité ; Paul Boccara « Pour une sécurité emploi-formation », Cahiers de Economie et Politique/Espaces Marx, n°47-48

améliorer des conditions de l'emploi (au sens souple indiqué plus haut, permettant reconversions et innovations). Cela exige une organisation autogestionnaire des travailleurs et usagers sur un niveau spatial plus large que l'entreprise ou l'atelier : les liens (et non la concurrence) entre travailleurs au niveau des branches ou au plan territorial (municipal, régional, en association à ces mécanismes les usagers et pouvoirs locaux) doivent permettre le jugement direct à droit égal des intéressés/es travailleurs et usagers (éclairant les évaluations chiffrées). C'est une logique contraire à la concurrence prédatrice qui pousse à conserver pour soi les innovations et à gagner sur le prochain ; elle s'oppose à des critères uniquement monétaires d'évaluation des résultats. La responsabilité, le gain de loisir et de formation, l'amélioration des infrastructures disponibles sur le lieu de travail, l'augmentation collective des revenus monétaires en fonction des gains collectifs de productivité, sont autant de moyens possibles de stimuler l'innovation selon des modalités à discuter.

La propriété sociale : quels droit de contrôle des moyens de production et des finalités du travail ?

Le droit de gestion des moyens de production est un droit de la personne associé à un droit au travail, un droit politique, de citoyen-travailleur (quel que soit le statut juridique de l'entreprise où l'on travaille). Il ne doit pas dépendre de la disposition d'un capital-argent (sauf dans le cas d'une entreprise individuelle, évidemment). L'autogestion socialiste (en tant que droit universel des citoyens/travailleurs) est contradictoire avec la logique d'actionnariat populaire.

Un tel droit, sur tout le cycle de vie, implique des formes complexes de contrôle de « la société » toute entière sous les multiples facettes des êtres humains autogestionnaires (travailleurs/usagers, jeunes, retraités, hommes, femmes...)

Globalement, il n'y a aucune raison de limiter la propriété sociale à l'entreprise où se trouve, par hasard, un travailleur donné : cela le condamnerait à un *conservatisme de l'emploi* dans cette seule entreprise et à ne *pas avoir de droit de regard sur d'autres productions* de biens ou services... De même, on ne voit pas pourquoi les travailleurs des postes détermineraient le prix des timbres (ou les travailleurs des mines de charbon détermineraient la place et le prix du charbon) dans l'ensemble des choix possibles. La lutte pour le maintien de l'emploi dans une entreprise donnée est une logique défensive nécessaire quand les règles du jeu (de l'investissement) échappent aux travailleurs. Mais elle est une impasse tout autant que se trouve piégé le travailleur autogestionnaire si son horizon de gestion reste celui de « son » atelier.

La propriété « sociale » ne peut se gérer efficacement qu'à divers niveaux combinés : l'atelier, l'entreprise (avec rotation possible des tâches et évolution des formations pour que les travailleurs soient de plus en plus capables d'en maîtriser l'organisation) ; mais aussi la branche (où les meilleurs procédés de production peuvent être généralisés) ; la commune (où divers points de vue usagers/travailleurs et les problèmes du développement local d'ensemble peuvent s'exprimer) ; le pays tout entier (où se décident les priorités - et moyens de les financer, sur la base de variantes alternatives) ; la région (infrastructures, développement équilibré), la planète (questions écologiques ...). Le principe de « subsidiarité » devrait être appliqué (toute décision qui peut le plus efficacement être prise à l'échelon le plus bas lui revient).

Les travailleurs/citoyens « existent » comme autogestionnaires sous diverses casquettes : associations de consommateurs, d'écologistes, de producteurs, de femmes... Ils/elles doivent avoir (conquérir) un droit de regard sur la production quel que soit le statut juridique des firmes. La gestion (privée comme publique) est soumise à des droits inscrits dans la constitution (respectueux d'objectifs sociaux, écologistes, féministes) qui légitiment les diverses modalités de contrôle des entreprises privées, coopératives, publiques, le devoir de transparence des comptes... Les bilans

seront là pour modifier, précisément les droits de propriété privés non respectueux des besoins et des biens collectifs.

Socialiser le plan, affecter les ressources liées au travail à des besoins spécifiés – supprimer l'actionnariat.

Le socialisme n'a nul besoin (heureusement) de tout planifier - et il ne pourrait le faire. Mais si l'on décide de planifier la production d'un certain nombre de biens et services, c'est *en premier lieu* lorsqu'on juge qu'ils correspondent à des *besoins prioritaires - déterminés publiquement, par débats pluralistes.*

Diverses formes de planification locale, régionale, nationale d'objectifs à satisfaire peuvent inclure de façon contractuelle des entreprises privées, coopératives, publiques. La « socialisation de la planification » met l'accent sur ces dimensions contractuelles, sur les modalités de la prise de décision (publique, après débat pluraliste et présentation des choix possibles) et du contrôle. De ce point de vue elle n'est pas « étatisation » même si les pouvoirs publics ou des organisations publiques ad hoc sont investis de missions spécifiées.

Les Fonds sociaux d'investissements territoriaux peuvent être complétés par des fonds publics spécifiques correspondant à des besoins de base (santé, transports, logements, culture...). Alimentés par des « taxes » ou contributions spécifiées, ils sont gérés selon des critères publics, par les organismes assurant la représentation des usagers, des producteurs, des collectivités territoriales.

Distincts du budget, ces fonds sont partie prenante de la propriété sociale et des droits des citoyens/travailleurs à une planification autogestionnaire, et pas seulement à la gestion de leur entreprise, comme on l'a évoqué plus haut.

L'informatique ouvre des possibilités jusque là impensables de combiner une très grande décentralisation des mécanismes de gestion - et leur coordination, à l'échelon où le financement et l'évaluation des ressources est adéquat... Elle facilite les débats à distance et la prise de décision démocratique prenant en compte l'interaction des choix. Des formes de planification sont déjà incorporées à bien des firmes privées capitalistes actuelles (mais limitées par leur horizon et leurs critères de gestion) : ainsi en est-il des commandes informatisées *adaptables aux goûts individuels*, ou opérant des choix dans *des magasins virtuels* où l'on peut « voir » les produits offerts sur ordinateur. La production peut ainsi se réaliser « à flux tendus », en réduisant les stocks. Tous ces procédés peuvent être utilisés par des entreprises et collectivités publiques.

Lorsque des besoins de base doivent être assurés, planifiés, *le financement doit l'être lui aussi*, contrôlé publiquement, quelles qu'en soient les modalités. Il faut donc exclure le financement par actions et le marché des titres, dont l'inefficacité (déjà dénoncée par Keynes en son temps) pour la stabilité de l'économie autant que pour l'allocation des ressources a été largement démontrée dans le cadre de la globalisation financière récente. Les financements doivent être fiables, contrôlables et non réversibles selon des critères de spéculation marchande.

La création monétaire régulée par des autorités publiques, les taxes sous divers formes affectées aux fonds d'investissements mutualisés, la fiscalité pour alimenter les dépenses budgétaires et l'éventuelle mobilisation de l'épargne existante à des fins spécifiés (moyennant un taux d'intérêt fixe) sont donc, outre l'autofinancement, les modalités compatibles avec la logique d'une économie soumise aux choix éthiques, sociaux, écologiques. Des banques coopératives mobilisant une épargne populaire à des fins spécifiques pourraient s'intégrer à cette problématique. Contrairement à ce qu'impose aujourd'hui la construction de l'Europe libérale, la Banque Centrale ne doit pas obéir à une logique « monétariste » supposée déconnectée des choix publics. Autre chose (pas toujours

évidente pour des politiques de gauche) est de ne pas sous-estimer les questions de l'inflation. Mais il est faux de dire que celle-ci est « un phénomène purement monétaire » comme le prétend Milton Friedman. Les coûts non couverts par des recettes, les déséquilibres entre pouvoir d'achat et offre de produits et services, tout cela impose surveillance. Mais non pas des solutions uniques.

Les offices publics de contrôle des prix doivent pouvoir non seulement analyser et rendre publique l'évolution des prix dans les divers secteurs de l'économie, mais proposer des interprétations de ces évolutions et faire des propositions diverses concernant les modalités de contrôle de ces prix et de l'inflation. Tout ceci doit permettre non pas de supprimer le contrôle politique (au sens riche) des choix économiques et monétaires, mais de l'éclairer et de soumettre l'Etat lui-même à ce contrôle.

Socialiser le marché des biens et services

Le chômage, les inégalités dues au marché, les besoins non pris en compte par le marché, l'horizon borné et opaque des relations marchandes : toutes ces critiques souvent répétées envers le marché n'ont aucune raison d'être atténuées dans une société autogestionnaire socialiste. C'est sans doute la limite la plus grande de certains « modèles » de socialisme autogestionnaire que d'accepter le marché comme « régulateur » entre des entreprises atomisées (en compétition les-unes avec les autres) : le risque de chômage est alors présenté comme inévitable, associé à la « liberté » de gestion des entreprises. L'objectif d'une mise en forme mathématique du modèle, et l'acceptation des critères d'optimalité des modèles néo-classiques sont souvent à l'arrière-plan de ces modèles contestables.

Il faut refuser que les grands choix (priorités, critères) et que les rapports humains relèvent de rapports marchands ; refuser le marché du travail et celui du capital. Mais tout cela ne signifie pas supprimer le rôle de la monnaie et du marché des biens et services, ou sous-estimer l'intérêt de la petite production marchande (souplesse d'adaptation à une demande et souplesse d'innovations). *L'utilité de l'argent* est de permettre à chaque individu de faire des choix ; la vente des produits peut être une forme de vérification partielle de l'adéquation de l'offre (y compris planifiée) à la demande. Cela n'implique pas de considérer que l'information condensée dans les prix est suffisante pour déterminer les investissements et restructurations nécessaires, ni que le marché doit être « libre ». On constate quotidiennement le développement, face au marché capitaliste lui-même, d'exigences de contrôle d'un point de vue écologique et humain, de ce que recouvrent les prix et de la qualité des produits. Ces logiques-là doivent être encouragées par les moyens (information, droit d'organisation et d'expression...) de s'exercer.

*La nécessaire « socialisation du marché »*¹² des produits est aux antipodes de la « main aveugle du marché » et de son « atomicité » (individus et entreprises isolés). Elle doit se développer en même temps que la socialisation du plan (les relations marchandes étant, on l'a dit, une forme de vérification d'objectifs planifiés). L'une et l'autre répondent aux exigences de transparence des coûts, des conditions de production, et de qualité des produits et services fournis. Que ces produits soient planifiés ou fournis selon une logique de marché, les usagers comme les pouvoirs publics et les associations diverses doivent pouvoir s'appuyer sur des instituts statistiques indépendants, sur les offices des prix évoqués plus haut

¹² Cette expression est reprise de Diane Elson, dans le cadre d'un débat de la *New Left Review* (NLR), initié entre Ernest Mandel et Alec Nove, puis élargi à d'autres contributions: E. Mandel, 'In Defense of Socialist Planning', NLR 159, Septembre/Octobre 1986; Alec Nove, 'Markets and Socialism', NLR 161, Janvier/Février 1987; Mandel, 'The Myth of Market Socialism', NLR 169, Mai/Juin 1988. Diane Elson, 'Market Socialism or Socialization of the Market?', NLR 172, Novembre/Décembre 1988.

L'initiative individuelle doit être toujours possible pour répondre à un besoin - tant qu'elle ne contredit pas des droits et objectifs reconnus par ailleurs. La prise en compte des savoirs-faire, de la satisfaction des besoins, de l'aménagement du territoire et du respect de l'environnement peuvent conduire à donner une place importante à la petite agriculture - tout en l'aidant sur le plan de la formation, des engrais, des technologies adaptées (« révolution verte »). Propriété privée ne signifie pas nécessairement absence de responsabilité envers la société (et de droits sociaux acquis en contre-partie par les petits propriétaires): les rapports contractuels feront plus pour la socialisation de l'agriculture que la collectivisation forcée... Mais il en va de même pour toutes sortes d'activités artisanales et de petits commerces qui ont des qualités durables du point de vue des usagers, adaptées à certains besoins...

D'autres sphères de la production de biens et services *peuvent échapper aux rapports monétaires* et être encouragés : échanges directs de services, autoconsommation. Des *expériences « d'économie solidaire »* existantes peuvent, dans leurs échecs et leurs réussites, inspirer toutes sortes de propositions à venir... Mais la *gratuité* comme mode de distribution de certains biens et services ne signifie pas pour autant la suppression de la sphère monétaire.

La tarification publique peut assurer une distribution solidaire pour tous tout en régulant l'usage d'un bien ou service pour réduire les gaspillages ou les « encombrements » (consommations concentrées à des heures particulières ; cf. eau, téléphone). Bref, il faut distinguer différents usages de la monnaie et ne pas confondre rejet de la domination de rapports monétaires et économie sans monnaie. On peut considérer plus juste et plus commode de ne pas faire payer les transports publics par les usagers. Mais il faudra bien que leur coût soit couvert par des recettes prises ailleurs : impôts ou contributions diverses. On peut envisager de baisser le prix des biens culturels en augmentant celui de l'alcool... Ou financer les transports publics par des taxes sur les automobiles... Bien des variantes sont possibles et discutables. Mais si le but est de respecter une grande souplesse de choix, et le droit d'avoir des préférences, la monnaie restera durablement utile. Les critères de distribution devront être périodiquement revus en fonction de l'évolution des capacités productives et des effets imprévus du mode de distribution adopté – en fonction de critères collectivement admis et révisables.

Quelles institutions ?

Nul « parti d'avant garde » n'est porteur de « réponses scientifiques » au-dessus des intéressé/e/s. Un parti bureaucratique et répressif – ou un marché dictatorial, encore moins. L'avantage historique d'une société socialiste reste de remettre en cause l'horizon de court terme, local et borné du marché et des rapports marchands et d'ouvrir une pluralité de choix. Il faut pouvoir prendre en compte des besoins non exprimés et non exprimable par des relations monétaires, ouvrir une multiplicité de choix incorporant des critères qualitatifs (relations humaines rejetant tout rapport d'oppression et d'exploitation ; protections sociales avec droit imprescriptible à un emploi ; choix sur les rythmes de travail, protections de l'environnement, développement du temps de loisir, de formation et de démocratie...). En réalité, dans le cadre d'une démocratie économique qui pénétrerait toutes les sphères de la vie quotidienne, des choix se poseraient dans tous les domaines : des loisirs à la formation en passant par le travail ; de la consommation à la production depuis l'atelier et la commune jusqu'aux relations internationales en passant par les régions et les branches...

Les travailleurs/citoyens autogestionnaires ont besoin pour être efficaces, pour formuler les choix, évaluer leurs coûts et bénéfices, d'un ensemble d'institutions capables chacune d'exprimer ce que d'autres étouffent, de prendre en compte les oppressions persistantes, bref d'élargir les horizons et de faire apparaître les enjeux :

- contre l'idée que d'elle-même, la démocratie directe pourrait tout résoudre sans aucun savoir, il faut évidemment faire appel, à chaque échelon où cela est nécessaire, aux experts (économistes, scientifiques, sociologues... qui rendent compte devant les populations concernées des possibilités alternatives et des conséquences de chaque choix). Mais les choix de société ne relèvent pas de simple savoirs scientifiques. Les experts, quelles que soient leurs qualifications, sont en même temps influencés par leurs convictions personnelles éthiques ou sociales; donc n'importe quelle association doit pouvoir présenter ses propres contre-experts : le droit d'information économique, scientifique, médical des opinions publiques, des parlements locaux et nationaux, des organes d'autogestion à tous les niveaux doit s'accompagner de tous les moyens matériels (médias, droit d'expression) permettant de clarifier les choix. Les réseaux informatiques, la télévision, les divers médias doivent assurer la connaissance et la circulation de ces débats et points de vue. Mais il ne doivent pas remplacer pas les « conférences citoyennes » permettant un jeu de questionnement public direct de divers experts par des représentants divers d'usagers et travailleurs, hommes et femmes.
- Contre le pouvoir des experts, exploitant parfois leur savoir pour étouffer les choix pluralistes de société, la démocratie autogestionnaire, comme les luttes actuelles ont besoin d'un pluralisme des partis politiques.
- Mais les choix politiques ne relèvent pas des seuls partis. Ceux-ci étouffent parfois certains points de vue : les organisations de femmes, les syndicats, les associations de chômeurs ou d'usagers, les communautés diverses qui se sentent non prises en compte, doivent avoir les moyens de s'organiser et de s'exprimer pour que s'élargissent les horizons avant la prise de décision - ou pour que celle-ci puisse être contestée.
- Contre les dangers de substitutisme des partis, mais aussi contre des prétentions abusives d'associations existantes de parler au nom de tout/te/s, le socialisme autogestionnaire a besoin d'institutions de démocratie directe qui soient les réelles bases de la prise de décision...
- Par quel mécanisme démocratique procéder à un choix ? Qui doit décider – et à quel niveau ? On sait bien aujourd'hui qu'il n'y a pas de réponse unique (et stable) à cette question qui exige un examen concret. On peut avancer un principe de « subsidiarité » démocratique (partir de l'échelon local et déléguer le pouvoir de décision à l'échelon supérieur dans tous les cas où cela paraît plus efficace). On peut aussi retenir en première approximation, que ceux/celles qui sont les plus concerné/e/s par un choix donné doivent pouvoir bénéficier d'une procédure privilégiée (droit de veto ?...). Bien des débats (depuis le fameux « paradoxe de Condorcet ») ont souligné la difficulté de faire apparaître un critère et un mécanisme démocratique permettant de passer de l'expression individuelle des choix à un « optimum social ». Une des questions préalables étant d'ailleurs de savoir ce que l'on entend par là : on sait que l'optimum dit de Pareto implique qu'aucun individu ne se sente brimé par un choix (fut-il préféré par des milliers d'autres...). Amartya Sen et bien d'autres avec lui ont souligné la pauvreté d'une telle définition de l'optimum et des approches basées sur un tel « individualisme méthodologique ». L'élargissement des horizons (dans la procédure de décision par recherche de consensus sur de nombreuses questions) ; les priorités de formation (pour réduire les effets de la délégation du pouvoir et permettre une meilleure maîtrise des choix) ; la réduction des écarts de richesse et de formation et plus largement l'accès de tous à des moyens d'information et d'existence de base (pour ne pas rendre formelle l'égalité des chances et des droits fondamentaux) ... tous ces éléments ont souvent été soulignés comme des exigences éthiques, collectives, des points d'appui solides d'une démocratie économique. La mise en place d'offices publics, pluralistes, d'évaluation (par enquête, bilans) des résultats de telle ou telle procédure – par rapport à ses objectifs, doit

certainement permettre de faire périodiquement le point sur des effets pervers, non prévus, de tel ou tel mécanisme de décision. En tout état de cause, les droits d'organisation et d'expression permettront de faire apparaître les points de vue étouffés – assortis de propositions. La question des quotas ou de la parité concernant les femmes, mais aussi les représentations de communautés nationales (et leurs éventuels droits de veto) sont autant d'exemples où une procédure démocratique dite « universelle » (un individu = un individu et la majorité tranche) peut être contestable. Les effets pervers des solutions proposées peuvent et doivent à leur tour être analysés concrètement...

Une logique transitoire autogestionnaire dans les luttes

L'aspiration à subordonner l'économie à des choix humains, éthiques, s'exprimait en 1968 en Yougoslavie dans la revendication d'une « autogestion de bas en haut », pour une planification autogestionnaire. Elle s'exprime aujourd'hui dans la diversité des mouvements associatifs qui veulent affirmer les exigences de remise en cause de la tyrannie des marchés financiers ou de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ; ou encore ceux qui résistent à la privatisation des services publics et dénoncent les critères « d'efficacité » portés par les intérêts des actionnaires.

Mais l'extrême difficulté d'un projet autogestionnaire est qu'il ne suffit pas de « nationaliser » la propriété et de « prendre le pouvoir » pour qu'il se réalise. Parce qu'il combat le substitutisme du parti ou de l'Etat, il a besoin plus que tout autre d'expériences de masse, d'apprentissage de la démocratie. Comment s'y préparer dans le capitalisme sans tomber dans les ornières d'une adaptation aux règles du jeu capitaliste ?

Les expériences de « budget participatif » dans la gestion de municipalités comme celle de Porto Alegre au Brésil montrent comment les choix d'avenir marquent de possibles résistances actuelles, et leurs limites : résistances, mais non pas îlots de socialisme. Car le poids des institutions nationales (leurs lois, leur fiscalité), les possibles menaces de leurs appareils répressifs (si l'on va « trop loin » dans la contestation de l'ordre existant même par des moyens démocratiques, comme ce fut aussi le cas dans le Chili d'Allende), les rapports de production et de propriété dominants, bref l'environnement capitaliste fait qu'il faudra pour garantir les acquis de Porto Alegre « remonter » au pouvoir central (un pouvoir qu'il faudra à son tour redéfinir, révolutionner par les mêmes exigences de démocratie, de responsabilité humaine, de contrôle social). Mais, une telle révolution pourrait-elle « tenir » sans trouver des soutiens régionaux et internationaux ?